

Périgueux, le 10 mai 2017

Communiqué de presse

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dépôt des candidatures aux élections législatives du 11 et 18 juin 2017

Le dépôt des candidatures aux élections législatives en Dordogne aura lieu

• Pour le premier tour de scrutin

Du lundi 15 mai au jeudi 18 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h00 à 17h et le vendredi 19 mai 2017 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

• Pour le second tour de scrutin

Du lundi 12 juin 2017 à compter de la proclamation des résultats par la commission de recensement général des votes et jusqu' à 17h et le mardi 13 juin 2017 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les déclarations de candidature sont déposées uniquement à la préfecture de la Dordogne par le candidat ou son suppléant (article L. 157 du code électoral) **venu personnellement**.

L'ordre d'enregistrement des candidatures n'a pas d'incidence sur l'attribution des emplacements d'affichage qui s'effectuera par tirage au sort. Ce tirage au sort aura lieu en public à la préfecture de la Dordogne, le vendredi 19 mai 2017 à 18h30.

Contact Presse